



# Liban.com

Jeudi 1 mai 2008

Le journal des amis du Liban  
dans le monde

## Informations sur le Liban et le Proche-Orient

[Liste](#)

[Numéro précédent](#)

[Format](#)

[impression](#)

**PORTRAIT RJLIBAN N°16 du 12 octobre 2007**

ENGLISH ESPAÑOL PORTUGUÊS ITALIANO DEUTSCH [يبرع](#)

**Iskandar Safa l'insaisissable**

**افص نيوخأل قح ب ةيئاضقلا تا قحالملا لك طاقسا - ربوتكا 23 ، ءاشلثلا موي**

تاءاعدال ءحئال لك طقسأ دق ، روتكيف نامور سيراب ءقطنم ماع يءدم نا (راونال) تملع  
ءيئاضق ءقحالم يء يلاتلاب طقسأ ، افص مركأ رذنكسرا نيوخأل لامخال يلجر لعل  
تاونس 8 لبق تءءب نيوخألل

ئءء هذه القارات التي أصدرها المدعي العام الفرنسي انتصاراً قضائياً في هذه القضية التي شغلت الرأي العام  
الفرنسي وأثارت اهتماماً في العواصم العربية، وقد تأكد ان لها جوانب سياسية

**Relaxe des frères Safa dans l'affaire de la Sofremi - mardi 23 octobre**

Le procureur général de Paris, Romain Victor, a demandé le lundi 22 octobre la relaxe des frères Iskandar et Akram Safa, considérant que l'argent qu'ils ont perçu dans le cadre de contrats passés par la Sofremi, société liée au ministère de l'Intérieur lors du passage de Charles Pasqua en 1993-1995 et qui aidait les entreprises françaises à exporter leurs armements et matériels de sécurité, a payé des prestations réelles. Cette décision constitue une victoire dans cette affaire judiciaire d'importance à connotation politique, qui suscite depuis 8 ans l'intérêt de l'opinion publique française et des capitales arabes.

Pour avoir été les principaux agents dans la libération des otages français au Liban en 1988 et également les sauveurs des chantiers navals CMN de Cherbourg en 1992, Iskandar Safa et son frère Akram, tous deux franco-libanais, se sont vus délivrer par la justice française, en 2001, un mandat d'arrêt international, sous prétexte de détournement de rançon. Il est apparu par la suite qu'il n'y avait pas eu de rançon dans la libération des otages, et donc pas de détournement, mais le mandat d'arrêt a été maintenu, depuis 2002, pour "abus de biens sociaux". Parmi les accusations, le fait qu'ils aient utilisé leurs avions et autres propres moyens de transport lors de la libération des otages puis qu'ils aient mangé de juin à octobre dans leur propre

restaurant à Saint-Tropez, le tout sans facturation, et donc sans payer de taxes à l'Etat français !!! Aujourd'hui tout est en train de rentrer dans l'ordre, et les frères Safa contre-attaquent en ouvrant un procès contre la DST.

*Libérés, Roger Auque et Jean-Louis Normandin ont atterri à Larnaca (Chypre), dans la nuit du 27 au 28 novembre 1987. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann ont été relâchés le 4 mai 1988, quatre jours avant l'élection présidentielle, et accueillis par le président Chirac le lendemain à l'aéroport de Villacoublay.*

---

## **Le juge Courroye et les revenants**

*par HERVE GATTEGNO, publié dans le Point du 4 octobre 2007*

Après le retour inattendu de Pierre Pasqua, celui des frères Safa, qui se sont présentés devant la justice le 1er octobre au terme de plusieurs années d'exil, donne le signal d'une relecture critique des enquêtes du juge Courroye. Aujourd'hui procureur de Nanterre, l'ex-juge d'instruction était l'auteur des mandats d'arrêt internationaux émis à leur rencontre en 2001 dans le cadre d'une enquête initialement ouverte sur le soupçon d'un détournement de la rançon des otages français au Liban libérés en 1988. Or le parquet de Paris a, depuis, abandonné l'essentiel des charges retenues par Courroye contre Iskandar et Akram Safa, sous les qualifications de "corruption", "trafic d'influence" et "blanchiment" : brièvement reçus par le nouveau juge chargé du dossier, Jean-Christophe Hullin, ils ont été mis en examen pour des "abus de biens sociaux" d'environ 3 millions d'euros au préjudice de leurs sociétés, dont les chantiers navals CMN, à Cherbourg, qui ne vivent depuis dix ans que grâce à leurs contributions massives. Détail significatif : alors que Courroye réclamait leur arrestation, il ne leur a été demandé qu'une caution (250.000 euros chacun) et ils restent libres de voyager. Dès mercredi, ils étaient à Abou Dhabi pour négocier d'importants contrats.

---

### **Iskandar Safa l'insaisissable**

Pour les juges, il appartient aux sulfureux "réseaux Pasqua". Son arrestation est réclamée. Dans le même temps, avec l'appui de l'Etat, il négocie d'énormes contrats pour l'armement français. Rencontre avec un fugitif entre deux eaux

*par HERVE GATTEGNO, publié il y a deux ans dans le Monde du 8 octobre 2005*

Broumana, Iskandar Safa vit sans se cacher. Dans ce village de la montagne libanaise, il habite une haute maison aux façades de pierre ocre, ornée de colonnades. L'intérieur est vaste, luxueux, décoré d'antiquités phéniciennes - amphores, statues et bas-reliefs. Un ascenseur intérieur conduit au salon, d'où l'on accède à une terrasse qui offre une vue splendide sur le port de Beyrouth. C'est là le repaire d'un homme d'affaires prospère, influent et cultivé, chez qui défilent les visiteurs de marque. C'est aussi le refuge d'un homme recherché, considéré, en France, comme un fugitif insaisissable. Hors d'atteinte

des juges, Iskandar Safa est condamné, depuis quatre ans, à un dédoublement forcé de la personnalité. Dans les ordinateurs d'Interpol, il est inscrit sous le numéro 0102395004, visé par un mandat d'arrêt international émis le 28 décembre 2001 par les magistrats français Isabelle Prévost-Desprez et Philippe Courroye. Mais il reste, en tant que propriétaire des Constructions mécaniques de Normandie (CMN), chantier naval qu'il a sauvé du naufrage en 1992, un industriel honoré qui reçoit l'appui des plus hautes autorités civiles et militaires lorsqu'il part à la conquête des marchés du Proche et Moyen-Orient.

Jadis, sa notoriété s'arrêtait aux évaluations de sa fortune - supérieure à 400 millions de dollars -, à une réputation de jet-setter forgée à Saint-Tropez (où il possède une propriété et un restaurant) et, surtout, à son rôle au côté d'un certain Jean-Charles Marchiani dans la libération des otages français au Liban, en 1988. Désormais, le voici associé aux controversés "réseaux Pasqua". La notice diffusée aux polices du monde entier dresse de lui un portrait peu flatteur : le dandy serait un bandit, soupçonné de "blanchiment de capitaux" et d' "abus de biens sociaux". Son "arrestation immédiate aux fins d'extradition" est requise. L' "exposé des faits" joint au document recense, pour l'essentiel, des commissions perçues en 1995, en marge d'une vente de navires au Koweït, et des remises d'argent liquide à Jean-Charles Marchiani et à une collaboratrice de Charles Pasqua - ce que les intéressés contestent. Il est aussi suspecté d'avoir mis, de 1988 à 1993, un appartement à la disposition d'une association dont Charles Pasqua était le vice-président et dont l'ancien ministre aurait fait, à cette époque, le siège de ses activités politiques - soupçon qui vient d'entraîner sa mise en examen pour "recel d'abus de biens sociaux".

À l'été 2004, la police libanaise l'a convoqué. Après interrogatoire, il a été relâché sans poursuite. Le Liban n'extrade pas ses nationaux : il y est donc à l'abri. Mais, hors les frontières, il peut être interpellé à tout moment. "Je voyage encore, mais uniquement dans des pays sûrs", explique-t-il sans forfanterie. Comprendre : des pays où il dispose de relations assez haut placées pour négocier d'énormes contrats et se prémunir d'un zèle policier intempestif. Ce quinquagénaire athlétique, long et sec comme un fusil, qui mange peu et fume beaucoup, s'y rend dans son propre jet. Il est accueilli en hôte de marque d'Oman à Tripoli, de Téhéran à Taiwan, où il sert souvent d'intermédiaire pour des sociétés françaises et européennes qui convoitent les grands marchés d'équipement. "C'est là que j'ai fait l'essentiel de mon argent, dans les années 1980", confie-t-il sans s'étendre. Il y aurait pourtant beaucoup à raconter : une vie d'action et de risque, un roman qui mêle la guerre, le business et l'espionnage et où domine l'obsession d' "échapper à la médiocrité".

Issu d'une grande famille chrétienne de commerçants et de propriétaires terriens, Iskandar Safa, né en 1955, fut élevé dans la confession maronite, le respect de l'Etat et le goût de la liberté. Le grand-père était magistrat, le père directeur du cabinet du premier président de la République libanaise. Enfance turbulente dans le village de Jounieh, adolescence partagée entre l'université américaine de Beyrouth, où il obtiendra un diplôme d'ingénieur, et la guerre civile, qui éclate en 1975, l'année de ses 20 ans. Il s'enrôle dans une milice de droite, les Gardiens du Cèdre, y fait le coup de feu plus souvent qu'à son tour, récolte plusieurs blessures et un nom de combattant, "Sandy", qui ne le quittera plus. Après trois années en Arabie saoudite, où il pilote des chantiers sensibles - une académie et un aéroport militaires - pour l'entreprise de sa famille maternelle, il débarque en France en 1981, suit à Fontainebleau les cours de l'Insead (Institut européen d'études administratives), formation renommée pour hommes d'affaires en herbe. Quatre ans plus tard, chargé par des investisseurs arabes de redresser le groupe hôtelier suisse Novapark, il reçoit les offres de service d'un cadre commercial des Hôtels Méridien, dont le bagout et l'accent corse l'amuse : c'est Jean-Charles Marchiani. "Je ne l'ai pas recruté, raconte Safa, mais je l'ai tout de suite apprécié. C'est devenu un ami."

En 1986, quand l'ami, devenu conseiller de Charles Pasqua, lui demande d'activer ses réseaux pour sauver les otages du Liban, il n'hésite pas. Comme chez le Directeur de nuit de John Le Carré, l'hôtellerie n'est pour lui qu'un passe-temps. L'aventure lui fait signe, le voilà parti. Dans le labyrinthe politique et militaire libanais, "Sandy" va servir de guide à "Stefani" - le nom de code de Marchiani. C'est lui qui préconise d'approcher le régime iranien des ayatollahs, "parrain" des ravisseurs chiites, qui obtiendra, en définitive, la libération. Lui qui emmène Marchiani "au contact" partout où un fil peut être tiré : en Syrie, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, à Malte, au Pakistan, et le plus souvent dans le jet de "Sandy". Lorsque les otages seront relâchés - en deux fois, en novembre 1987, puis en mai 1988 -, il les escortera jusqu'à la base militaire de Solenzara, en Corse, les

laissera rentrer à Paris avec Pasqua et être accueillis sur le tarmac par Jacques Chirac, alors premier ministre. "Je n'avais pas besoin d'être sur la photo", dit-il sobrement.

Dix-huit ans après, les anciens otages lui ont témoigné leur sympathie lorsque ses ennuis judiciaires se sont étalés au grand jour. D'autant que les premiers soupçons, issus d'une note du contre-espionnage datée de janvier 2001, évoquaient une "rançon" versée par la France et que le tandem Safa-Marchiani aurait détournée à son profit. Si les juges ont vite abandonné cette piste, lui en a gardé une meurtrissure. "Tout ce que j'ai détourné dans cette affaire, c'est mon temps, s'indigne-t-il. Et mon propre argent ! Je n'ai jamais demandé qu'on me remercie pour ce que j'ai fait, mais, quand même, je ne m'attendais pas à ça..." En 1991, le fisc français a même infligé un redressement à l'une de ses sociétés, Triacorp International, parce qu'elle avait pris à sa charge de nombreux voyages en avion "liés aux négociations engagées par le gouvernement dans le cadre de la libération des otages". Sans protester, il a payé.

Un an plus tard, c'est encore en sauveur qu'il se présente à Cherbourg : il rachète CMN, chantier naval spécialisé dans la fabrication de vedettes militaires et bastion chancelant de l'économie locale. "Un vieux rêve, confie-t-il. D'homme d'affaires, je suis devenu industriel. On fait plus souvent le chemin inverse, n'est-ce pas ?" Dès lors, c'est d'abord pour son entreprise de 450 salariés qu'Iskandar Safa va sillonner sa zone d'influence, du Golfe persique à l'Asie du Sud-Est, convertissant son carnet d'adresses en carnet de commandes. Depuis son arrivée en Normandie, le chantier, remis à flot par ses injections d'argent frais - 100 millions d'euros au total, en capital et en cautions bancaires -, a livré des bâtiments armés au sultanat d'Oman, au Koweït, à l'Indonésie, au Yémen et conquis la première place mondiale sur le marché des patrouilleurs.

A Noël 2003, alors que l'avenir de CMN est encore compromis, le Libanais rapporte d'Abou Dhabi un contrat de 800 millions d'euros qui compte parmi les plus importants jamais signés par les entreprises françaises d'armement avec les Emirats arabes unis. Baptisé "Baynunah" (nom d'une île du Golfe persique), le projet prévoit la construction de six corvettes Combattante de 71 mètres, équipées de systèmes de détection et d'interception ultramodernes. La première sortira des hangars de Cherbourg, les cinq autres d'un chantier des Emirats, ADSB, dans le cadre d'un accord de transfert de technologies. Le tout avec la bénédiction de l'Etat français : la commission interministérielle d'étude pour l'exportation des matériels de guerre (CIEEMG), qui siège à Matignon, a donné son feu vert à chaque étape de la négociation, même après que les soupçons à l'encontre d'Iskandar Safa eurent été rendus publics. Fin 2003, le projet a même reçu le soutien personnel de Jacques Chirac. Dans une lettre adressée au président des Emirats, le cheikh Zayed Bin Sultan Al-Nahyan, le chef de l'Etat proposait "une collaboration globale" entre les deux pays et exprimait son vœu "de voir concrétiser prochainement avec ADSB et CMN le contrat de réalisation des corvettes".

Le 21 janvier 2004, c'est la ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, qui écrivait au chef d'état-major des armées émiraties le "grand plaisir" que lui procurait la signature du contrat et se "félicitait de l'aboutissement de ce dossier". Entre-temps, c'est parce qu'il était à Abou Dhabi pour négocier les ultimes détails du contrat qu'Iskandar Safa avait refusé de déférer à la convocation des juges - après l'avoir expliqué, par téléphone, à la brigade financière. Le 31 janvier suivant, sur le porte-avions Charles-de-Gaulle, qui faisait escale à Abou Dhabi, la ministre a pu croiser l'homme d'affaires, invité au milieu d'une cohorte d'officiels français et émiratis en grande tenue. A cet instant, marchant sur le pont du navire, le fugitif était bien sur le sol français... Au cours des quatre années de tractations sur le contrat Baynunah, ni les poursuites judiciaires ni les mandats d'arrêt n'ont empêché les envoyés du ministère de la défense et de la direction générale de l'armement (DGA) de traverser la Méditerranée pour rendre visite à Safa. "Rien d'anormal, plaide un haut responsable du ministère de la défense - sous couvert néanmoins du plus strict anonymat -, la séparation des pouvoirs et la présomption d'innocence s'appliquent à M. Safa comme à chacun."

Inquiet du sort du chantier cherbourgeois, le député (UMP) de la Manche Jean Lemièrre a lui aussi fait le voyage, en décembre 2003. "Je voulais savoir à qui nous avions affaire, raconte-t-il. J'ai rencontré un vrai patron, décidé à faire vivre le chantier et à sauver les emplois. Je ne sais pas ce qu'on lui reproche et je n'ai pas tellement envie de le savoir, je lui fais confiance." A Cherbourg, le "bienfaiteur" est désormais invisible. Le 8 septembre, c'est en son nom que le PDG de CMN, Pierre Balmer, a accueilli l'ambassadeur et le chef de

la marine des Emirats, pour le lancement officiel du programme Baynunah. Pendu au téléphone, l'exilé de Broumana avait réglé tous les détails de la cérémonie - et fait livrer le déjeuner par un traiteur libanais de Paris. "Tout le monde ici sait ce que le chantier lui doit, reconnaissait, en aparté, le maire (PS) de la ville, Richard Cazeneuve. Que la justice fasse son travail, mais nous savons, nous, qu'en tant qu'actionnaire, il n'a jamais failli."

"Il y a des jours, s'interroge Safa avec un peu d'amertume, où je me demande qui je suis exactement pour la France : un escroc ou un sauveur d'entreprises ?" La réponse est normande, forcément : fraudeur pour la justice, héros pour l'industrie. Un homme d'affaires très recherché, au double sens du terme. Se présenter à la justice ? "C'est un risque pour lui-même comme pour ses entreprises, explique son avocat, Me Pierre Haïk : les juges peuvent l'envoyer en prison ; moins pour ce qu'on lui reproche que parce qu'il est parti." En attendant, les projets d'Iskandar Safa passent toujours par la France : il vient de racheter la moitié des chantiers navals libyens au nez et à la barbe des Américains ; il en fera le partenaire attitré de CMN. Sur l'immense domaine qu'il possède à Mandelieu (Alpes-Maritimes), 65.000 mètres carrés de logements sortiront bientôt de terre. Mais, le jour de l'inauguration, il n'est pas dit qu'il vienne couper le ruban.



Iskandar Safa à bord d'un des bateaux de sa compagnie Triacorp près des côtes normandes en 2001